

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 920^e séance
tenue le 14 mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 juin 2002

E-920-6.1 CHAIRE MARIE LOU ET YVES COTREL DE RECHERCHE EN ORTHOPÉDIE DU
CHUM ET DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Marie Lou et Yves Cotrel de recherche en orthopédie du CHUM et de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/920^e/529 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'entente de création de la Chaire, pour et au nom de l'Université.

E-920-6.2 CHAIRE CIBC EN RECHERCHE SUR LES CAUSES DU CANCER DU SEIN DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein de l'Université de Montréal au CHUM*, selon le document A-16/920^e/530 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'entente de création de la Chaire, pour et au nom de l'Université.

E-920-6.3 CHAIRE DESJARDINS EN SOINS INFIRMIERS À LA PERSONNE ÂGÉE ET À LA
FAMILLE

Le Comité exécutif

1. approuve l'entente qui constate la continuation de la *Chaire en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille en Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille* selon le document A -16/920/531;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer l'entente relative à ladite chaire pour et au nom de l'Université.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 920^e séance
tenue le 14 mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 juin 2002

E-920-7 ENTENTE DE CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET
CANADA-U.S. FULBRIGHT COMMISSION

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention entre l'Université de Montréal et la Foundation for Educational Exchange Between Canada and the United States of America (Canada-U.S. Fulbright Program), selon le document A-16/920^e/532.1 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, à signer ladite Convention, pour et au nom de l'Université.

E-920-8 AUTORISATION AU CONFAS DE DÉLÉGUER DES POUVOIRS AU COMITÉ
EXÉCUTIF DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Le Comité exécutif autorise le Conseil de la Faculté des arts et des sciences (CONFAS) à déléguer au Comité exécutif de la Faculté (CEFAS) le pouvoir d'adopter, en cas d'urgence, des modifications aux programmes ne dépassant pas le tiers du programme concerné (30 crédits pour un programme spécialité de 3 ans, 20 crédits pour un majeur et 10 crédits pour un mineur). Le CEFAS fera obligatoirement rapport au CONFAS sur ces modifications.

E-920-9.1 MONTAGE FINANCIER POUR LA CONSTRUCTION DU PAVILLON
J.-A. BOMBARDIER (TECHNOPOLE-MONTRÉAL)

Le Comité exécutif approuve le montage financier de la construction du Pavillon J.-A.-Bombardier pour le projet Technopole-Montréal, selon le document A-16/920^e/534 déposé aux archives.

E-920-9.2 CONTRATS RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU PAVILLON
J.-A. BOMBARDIER

Le Comité exécutif :

- 1) approuve le contrat du gérant de projet, Gesvel Inc.;
- 2) approuve le contrat type applicable aux entrepreneurs;
- 3) prend acte que ces contrats ci-dessus approuvés, ainsi que ceux des professionnels et du gérant de construction approuvés antérieurement :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 920^e séance
tenue le 14 mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 juin 2002

- a) seront visés par le Bureau des affaires juridiques;
 - b) seront conditionnels à leur approbation par le comité de gestion UdeM/Polytechnique;
 - c) seront conditionnels à l'émission du permis de construction;
- 4) autorise la signature de ces contrats (à l'exception des contrats des entrepreneurs qui seront signés par les représentants de Pomerleau), pour et au nom de l'Université, par le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance.

E-920-10.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS ET D'UN SECRÉTAIRE DE FACULTÉ

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales– du Comité de régie reproduites dans le document A-16/920^e/549.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

DE PAOLI, M. Giovanni : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

FACULTÉ DE MUSIQUE

CARON, M. Sylvain : vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

DAOUST, Mme Lise : vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

LÉONARD, M. Robert : secrétaire à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 920^e séance
tenue le 14 mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 juin 2002

E-920-10.2 NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination de deux directeurs de département, selon le document A-16/920^e/537.1 déposé aux archives et conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/920^e/537.1.1 déposé aux archives.

E-920-10.3 NOMINATION DE DIRECTEURS INTÉRIMAIRES

Le Comité exécutif nomme les personnes suivantes conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/920^e/538.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Département de sciences économiques

GAUDET, M. Gérard : directeur intérimaire à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'au 30 juin 2002.

POITEVIN, M. Michel : directeur intérimaire pour deux mandats consécutifs, le premier à compter du 1^{er} juillet 2002 et jusqu'au 31 décembre 2002 et le second, à compter du 1^{er} janvier 2003 et jusqu'au 31 mai 2003.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Département de psychopédagogie et d'andragogie

LEVESQUE, Mme Marcienne : comme directrice intérimaire pour deux mandats consécutifs, le premier à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'au 30 novembre 2002 et le second, à compter du 1^{er} décembre 2002 et jusqu'au 31 mai 2003.

E-920-10.4 NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la nomination de M. Jean-Paul Ferron à titre de directeur de l'enseignement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 920^e séance
tenue le 14 mai 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 juin 2002

E-920-10.9 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ DU FONDS BARRÉ

Le Comité exécutif nomme M. Pierre Moreau, professeur adjoint à la Faculté de pharmacie, et M. Marius D'Amboise, professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences, membres du Comité du Fonds Barré pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

E-920-10.10 NOMINATION DE MEMBRES À LA COMMISSION DES ARCHIVES

Le Comité exécutif nomme Mme Denyse Baillargeon, professeure agrégée au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences, et M. Gilles Lavigne, professeur titulaire au Département de santé buccale de la Faculté de médecine dentaire, membres de la Commission des archives de l'Université pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

E-920-11.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément aux documents A-16/920^e/546 et 546.1 déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-920-11.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/920^e/547 (série 547 à 547.8) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-920-11.3 ANNULATION DE GRADES

Le Comité exécutif annule les grades mentionnés aux documents A-16/920^e/548.1 et A-16/920^e/548.2 déposés aux archives et décerne les grades mentionnés aux document A-16/920^e/548.2.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance